



Préservation des paysages en zone de montagne

Rapport n° CP/2014/460

Service gestionnaire :

Service agriculture, espaces ruraux et naturels

Résumé :

Dans le cadre de sa politique environnementale, le Département du Bas-Rhin a mis en place un dispositif d'aide à la création d'Associations Foncières Pastorales (AFP) et à l'entretien de parcelles en zone de montagne.

Le Conseil Général du Bas-Rhin lors de sa réunion du 10 décembre 2007, a donné son accord pour l'adaptation du dispositif d'aides concernant la restauration et l'entretien des parcelles en zone de montagne pour les communes, les communautés de communes et les Associations Foncières Pastorales (AFP), ainsi que pour le maintien de l'aide à la création d'AFP.

A ce titre, il est proposé d'attribuer une aide de 763 € pour la création de l'AFP « Grand Roué – Tiffarupt (Communes de Saulxures et Bourg-Bruche).

Cette subvention émerge à l'AP AIDESPAYSA 2014/1.

Montant de l'AP : 134 000 €.

Montant disponible sur l'AP : 49 860,23 €.

Montant proposé : 763 €.

En cas d'accord de votre part, un crédit de 763 € serait prélevé sur l'enveloppe budgétaire suivante :

Code de l'enveloppe budgétaire	Imputation M 52	Crédits prévus sur l'enveloppe (BP, DM, reports)	Crédits disponibles (non engagés)	Crédits proposés
39084	204-20422-74	36 500,00 €	36 500,00 €	763,00 €

Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

La commission permanente du Conseil Général, statuant par délégation et sur

proposition de son président, décide d'attribuer à l'Association Foncière Pastorale

*"Grand Roué - Tiffarupt" (communes de Saulxures et Bourg-Bruche) une aide de 763 €
pour l'aide à la création de l'AFP.*

Strasbourg, le 23/06/14

Le Président,

A handwritten signature in blue ink, consisting of several fluid, overlapping strokes that form a stylized representation of the name Guy-Dominique Kennel.

Guy-Dominique KENNEL